



Votre facture du 12 janvier 2024
N° 120009298810



AF1

DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS

JOAL SOCIETE
RUE DU PRE COMTAL
63100 CLERMONT FERRAND

COMPTABILISÉ

Vos informations client

- **Votre référence client :**
300 000 138 375
- **Lieu de consommation :**
JOAL SOCIETE
RUE DU PRE COMTAL
63100 CLERMONT FERRAND
- Gaz naturel :**
Installation : 0000196974
PCE : 17197250284280
Profil et CAR : P12 000 000 092 359
- **Autres informations :**
Siret :
31004651100021

Vos contacts utiles

- **Services Clients :**
 - Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 0969 398 585*
 - clientpro@contact.engie.com
pro.engie.fr
 - ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9
- **Dépannage 24H/24 :**
Gaz naturel : 0800 47 33 33**
- *Appel Non Surtaxé
**Service & appel gratuits

Vos prochaines échéances

- **Prochaine facture :**
vers le 08 mars 2024
- **Prochain relevé :**
vers le 08 mars 2024

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et la télécharger à tout moment depuis votre Espace Client.

MONTANT TTC prélevé le 29 janvier 2024

1 242,74 €

Cette facture est basée sur une télé-relève de vos consommations.

■ gaz naturel	861,90 €
■ services et prestations techniques	4,93 €
total hors toutes taxes	866,83 €
Taxes et contributions	173,98 €
total HTVA	1 040,81 €
TVA à 5,50 % calculée sur 42,96 €	2,36 €
TVA à 20,00 % calculée sur 997,85 €	199,57 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	201,93 €
total TTC	1 242,74 €
montant à prélever	1 242,74 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Une panne de courant, une serrure bloquée ?



ENGIE et son partenaire AXA vous proposent une solution de dépannage efficace et sans délai de carence pour votre local professionnel en cas de panne de courant, disjoncteur qui saute, serrure ou volets roulants bloqués afin de garantir le maintien de votre activité. Mon Dépannage Pro vous permet d'être dépanné dans un délai de 4h en journée(1) avec une prise en charge de tous les frais jusqu'à 1000 € par intervention (déplacement, pièces et main d'œuvre). Pour en savoir plus, appelez le 09 69 32 12 76 (Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 appel non surtaxé).

Vous pouvez également accéder aux informations relatives à cette solution de dépannage sur <https://pro.engie.fr/MonDepannagePro>

(1) Intervention sur site dès le lendemain lorsque l'appel est passé après 18h

Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Découvrez le site www.engie.com

Vous y trouverez nos offres et des informations sur l'énergie (marché, solutions pour une meilleure utilisation).

Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant en gaz sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

Votre contrat d'énergie

► Gaz naturel : Votre offre de fourniture de gaz naturel offre de marché

- Votre contrat arrive à échéance le 31/07/2024. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- supplément de prime fixe débit : 16 m3/h.
- Compteur communicant.
- Tarif d'acheminement T2

Gaz naturel

	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso m3	coefficient conversion	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement (*) du 07/11/23 au 06/01/24 sur la base de 18,55 euros HT par mois							222,55	37,19	5,5%
Consommation TQ1 du 07/11/23 au 06/01/24	447	5166	6478	1 312	14,11	18512	0,04455	824,71	20,0%

Taxes et Contributions

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Contribution tarifaire d'acheminement			5,77	5,5%
TICGN* du 07/11/23 au 31/12/23	16854	0,00837	141,07	20,0%
TICGN* du 01/01/24 au 06/01/24	1658	0,01637	27,14	20,0%

Services et prestations techniques

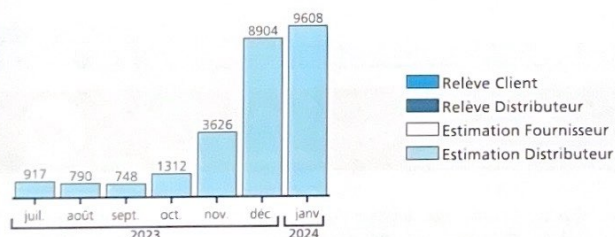
	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	
Fact. électronique - abonnement			Gratuit	
Location de comptage			4,93	20,0%

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
1 040,81	2,36	199,57	1 242,74

Historique de vos consommations en kWh

Gaz naturel



Historique de votre facturation en €

2023		
	mars	1 604,63
	mai	766,69
	juil.	256,79
	sept.	149,75
	nov.	364,82
2024	janv	1 242,74

Montants TTC, services compris

Comprendre votre facture

Les taxes et contributions liées à l'énergie

Détail des renvois sur votre facture :

(0) Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés.

Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 € HT par an, vous paierez en janvier (31 jours) $190 \times (31/365) = 16,14$ € HT.

Nos prix de quantité gaz incluent la contribution au tarif spécial de solidarité gaz

* TICGN : Taxe Intérieure sur les Consommations de Gaz Naturel.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :

Payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

Contribution tarifaire d'acheminement (CTA) :

Tous les clients y sont assujettis. Pour le gaz naturel, elle est calculée sur la base du tarif d'acheminement ; pour l'électricité sur la base de la puissance souscrite, de la version d'utilisation et du type de comptage. Cette taxe est reversée à la caisse nationale des industries électriques et gazières.

Taxes sur la consommation d'électricité :

Ces taxes sont appliquées à toutes les ventes d'électricité en France. Depuis le 01/01/11, elles sont calculées sur la base de la consommation facturée du prix national 0,0008 EUR multiplié par un coefficient (8,0000 pour la commune et 4,0600 pour le département).

Le prix appliqué qui en résulte est indiqué dans la colonne prix unitaire HT en euros.

Contribution :

La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

La commercialisation et la distribution de l'énergie

Le fournisseur :

ENGIE est votre fournisseur d'énergie qui commercialise des offres à prix de marché de gaz naturel et d'électricité. C'est votre interlocuteur unique pour toutes les questions liées à votre contrat d'énergie.

Le distributeur :

Son rôle est notamment d'assurer la distribution de l'énergie et l'entretien des réseaux.

Il intervient, par exemple, lors du raccordement de votre local au réseau et lors du relevé des compteurs.

La facturation

La facture basée sur index estimé :

Les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel et par le distributeur pour l'électricité. Ces estimations sont calculées en fonction d'un historique de vos consommations.

Pour les compteurs communicants électricité et GAZ les relevés de compteur sont effectués par votre distributeur par télérelève.

Pour les compteurs non communicants électricité, vous devez effectuer un auto relevé et le communiquer à Enedis.

Pour les compteurs non communicants Gaz les relevés de compteur sont effectués par GRDF. Si vous êtes absent lors du passage du technicien, les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 120009298810 du 12/01/24

JOAL SOCIETE

Réf. de votre compte : 300000138375

Réf. Unique de Mandat : ++GAM0069865

Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

montant TTC

1 242,74 euros

prélevé le :

29/01/2024

(date limite de paiement)

Titulaire du compte

JOAL SOCIETE

Références du compte

nom de la banque

BANQUE CHALUS - AG SIEGE

IBAN

FR76 1018 8068 0150 6483 3046 140